

COMMUNIQUE DE PRESSE

Mouvement de grève ADT

Un mouvement social a débuté le 16 juillet 2024 au sein de notre société avec le dépôt d'un préavis de grève qui a conduit inévitablement à une grève effective le 22 juillet 0 heure. En effet, en dépit de nos deux invitations à négocier et du retour anticipé du Directeur General, aucune négociation ne s'est tenue comme le prévoit d'une part les dispositions réglementaires et quand bien même d'autre part le Directeur Général était bien présent pour répondre à l'exigence posée par l'intersyndicale.

48 heures plus tard, deux préavis de grève ont été déposés chez nos deux prestataires de sureté, des négociations se sont tenues, la grève est devenue malgré tout effective le 30 juillet à 0 heure.

Malgré ces évènements, la continuité de service est assurée sur les vols internationaux, avec des retards anticipés et minimisés par l'action des équipes. Les vols domestiques, interrompus pendant 48 heures sur les plates-formes de Bora-Bora, Raiatea et Rangiroa, sont assurés également avec tout de même une nécessaire réduction de l'amplitude des horaires de vols. Depuis le 24 juillet, en conséquence de la mobilisation chez nos prestataires sureté, des retards principalement concentrés sur les vols domestiques viennent perturber les vols en direction des îles.

Tous les passagers sont, quoi qu'il en soit, assurés de voyager et dans des conditions de sécurité conformes.

ADT n'a de cesse depuis le début du conflit de vouloir rencontrer et avancer rapidement avec l'intersyndicale afin de résoudre cette situation au plus vite mais malgré douze invitations, seules six réunions se sont tenues dont seulement deux se sont déroulées dans un climat apaisé et constructif.

En dépit des difficultés rencontrées, nous avons entendu l'ensemble des points de revendication sur lesquels nous avons fait des propositions concrètes. Les revendications principales portent sur la perte du pouvoir d'achats, des sujets de gouvernance RH, la souffrance au travail et la reprise des avantages acquis du personnel des îles dans le cadre du nouvel appel d'offres.

Nous sommes restés à l'écoute et ouverts à différents points n'ayant pourtant pas leur place dans un préavis de grève. Nous avons proposé un projet de protocole de sortie abordé lors de

deux dernières réunions d'une durée très courte encore abrégées à l'initiative de l'intersyndicale.

Nous continuons à travailler activement sur les retours écrits des organisations syndicales afin d'avoir la capacité de nous accorder au plus vite sur un protocole d'accord.

Nous avons invité l'intersyndicale à une nouvelle réunion lundi.

Nous regrettons que ce mouvement porté par 26% de salariés déclarés grévistes au sein d'ADT puisse ternir l'image de la destination de la Polynésie Française.

Il convient en parallèle de mettre en lumière le professionnalisme et la mobilisation sans faille de la très grande majorité des salariés et des autres parties prenantes, que je remercie et qui sont présents sur le terrain aussi bien à Tahiti Faa'a que sur les aérodromes des îles et qui permettent d'assurer nos raisons d'être qui sont de servir nos clients compagnies aériennes et passagers, desservir le Pays, assurer les missions de services publics, être un maillon essentiel de notre économie, permettre les évacuations sanitaires et le transport de marchandises dont un certain nombre pour des besoins urgents pour la population.

Pour avoir travaillé aux côtés des salariés quotidiennement et les avoir réunis à plusieurs reprises, je crois pouvoir affirmer qu'ils ont compris et reconnus au cours de ces 10 premiers mois passés ensemble que je suis un homme d'engagement avec des valeurs simples et fortes déclarées et traduites dans notre note de politique générale 2024 (conformité, professionnalisme, performance et ensemble).

Gwenvael RONSIN-HARDY
Directeur Général